

LA CONSOMMATION DE CRACK DE MON CONJOINT

Par **Mariamaria** Posté le 17/08/2023 à 00h48

Bonjour mon conjoint consomme énormément de crack il est en plein déni n'ayant plus de solutions j'ai décidé de me séparer de lui nous avons des enfants et sa consommation fait que nous nous disputons l'atmosphère n'est pas bonne pour nos enfants , on devait acheter une maison mais il a mis une partie de l'argent pour la maison dans sa drogue j'ai essayé de lui faire comprendre qu'il avait un problème mais je n'ai pas réussi . Il a déjà eu un AVC a cause de ça et là il va se retrouver à la rue la situation me fait énormément culpabiliser et en même temps je n'arrive pas à l'aider ou a l'inciter à en parler à un docteur il met la faute sur moi m'accuse que c'est ma faute si il se drogue que c'est ma faute si on achète pas la maison ect . Je pense qu'il va mal mais je ne sais plus quoi faire et ma propre santé commence à en pâtir j'ai du mal à dormir je culpabilise beaucoup de la situation , j'ai pris beaucoup de poids , alors que lui vie au jour le jour et ne se rend pas compte que l'on s'inquiète pour lui (mon frère et moi-même) malgré qu'on lui dise . Je souhaiterais malgré la séparation l'aider mais je ne sais plus quoi faire dois je le faire interné où je dois juste attendre de voir si il a un déclic ? Je vous remercie de m'avoir lu .

3 RÉPONSES

Allegra - 17/08/2023 à 16h16

Bonjour Maria Maria

C'est très généreux de votre part de vouloir l'aider. Et je vous transmets mes meilleurs vœux de courage et de bonheur pour cette nouvelle vie séparée de lui. Je sais que c'est extrêmement dur.

S'il est dans le déni, vous ne pouvez malheureusement pas l'aider. Le souhait d'arrêter doit venir de lui sinon rien ne marchera. Pour le moment, il ne semble pas prêt à vouloir arrêter et vous devez l'accepter.

S'il émet le souhait de se soigner, vous pourrez à ce moment là l'accompagner dans ses démarches.

Donc oui pour répondre simplement à votre question, il faut attendre qu'il ait le déclic. Peut-être que votre départ en sera le déclencheur ?

Mariamaria - 17/08/2023 à 20h31

Bonjour allegra.

Je vous remercie de votre réponse , oui je pense que pour les enfants et moi-même cette séparation va être l'occasion de nous reconstruire(moi surtout car il y a eu pas mal de mensonges et de culpabilisation a mon égard) , de construire de nouveaux projets . Je ne sais pas si cette rupture sera un déclencheur pour lui si c'est le cas ça santé mentale et physique aura quand-même les séquelles de cette consommation a outrance .

Allegra - 18/08/2023 à 15h16

Si vous avez ressenti le besoin de vous éloigner de lui pour vous et vos enfants, alors vous avez bien fait.

Si l'attachement et les sentiments que vous avez pour lui vous poussent à chercher à l'aider, alors faites le aussi.

On ne peut pas présager de la suite des événements. Peut-être qu'il comprendra qu'à cause de rien du tout (car la drogue c'est vraiment de la poudre de perlimpinpin, il en reste rien), il perd beaucoup (vous en 1er) et cela peut l'amener à ce fameux déclic.

Votre séparation peut aussi l'amener à s'enfoncer davantage. Mais en fait, on ne peut pas savoir. Et dans tous les cas, vous ne pouvez pas organiser votre vie en fonction d'hypothétiques réactions de sa part.

Le mieux étant que vous organisiez votre vie en fonction de vos besoins et de laisser le temps au temps. Rien n'est définitif.

Enfin, ne laissez pas des sentiments de culpabilité vous faire du mal. Vous n'y êtes pour rien.
